



MISTRALS



Appel SOCMED 2012 " Sociétés en Méditerranée "

L'Institut des Sciences Humaines et Sociales (InSHS) du CNRS et le Département Sociétés (DSO) de l'IRD, en partenariat avec la Direction des Programmes de recherche et de la Formation (DPF) au Sud de l'Agence Inter-établissements de Recherche pour le Développement (AIRD) lancent du 20 juin au 28 août 2012 le nouvel appel à projets intitulé « Sociétés en Méditerranée » (SOCMED).

L'objectif scientifique porté par cet appel s'inscrit dans la dynamique de recherche et de partenariat développée au sein du méta-programme [MISTRALS](#) (*Mediterranean Integrated Studies at Regional And Local Scales*). L'appel à projets SOCMED se donne donc pour but de soutenir l'effort de compréhension du fonctionnement des sociétés méditerranéennes. L'appel à projets est ouvert à toutes les thématiques qui intéressent le monde méditerranéen dans ses évolutions contemporaines sociales, politiques ou économiques et demeure ouvert à toutes les disciplines dans le champ des sciences humaines et sociales (SHS).

Cet appel est plus particulièrement destiné à des chercheurs ou enseignants-chercheurs qui souhaitent :

- développer des recherches et des activités de formation à la recherche sur la base de partenariats avec des collègues et des institutions des pays de la rive Sud de la Méditerranée ;
- à terme, présenter une proposition mieux documentée à l'ANR, aux programmes européens ou à d'autres sources de financement de projets de recherche.

L'appel à projets SOCMED vise également à encourager et favoriser le démarrage de recherches pluridisciplinaires, non seulement entre SHS mais surtout aux articulations avec les sciences de la santé, de l'environnement, de l'information par exemple.

En étroite relation avec le comité de pilotage du programme MISTRALS, la procédure d'évaluation et de sélection des projets sera conduite conjointement par l'InSHS et le DSO. Les projets déposés feront l'objet d'une évaluation par deux experts désignés. Les critères d'innovation et d'interdisciplinarité seront parmi les premiers critères d'évaluation retenus.

Le financement incitatif est accordé pour des projets d'une durée de 12 mois (septembre 2012-août 2013) pour un montant maximum de 13 000 €. Sauf exception, le financement sera effectué en deux versements : premier versement mi-septembre 2012 (60 % du budget accordé) et second versement fin janvier 2013 (solde du budget). L'ensemble des fonds reçus au premier versement devra être engagé dans l'année civile 2012.

Le porteur d'un projet soutenu devra fournir un rapport final détaillé (10 pages), dans un délai de 2 mois à l'issue du projet, où il sera demandé de préciser en particulier si le projet a pu progresser et évoluer favorablement vers une demande structurée auprès d'une autre agence de financement.

Afin de favoriser le renforcement des partenariats avec les collègues des pays de la rive sud de la Méditerranée et dans la perspective de contribuer à la mobilité des jeunes chercheurs, il est offert aux projets portés par les unités CNRS la possibilité d'obtenir une aide financière de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) permettant la mobilité et l'accueil de doctorants pour des séjours scientifiques au sein des unités françaises. Le dossier de candidature sera fourni par l'AUF sur simple demande auprès de l'InSHS du CNRS.

S'agissant des unités appartenant aux établissements fondateurs de l'AIRD (CIRAD, CNRS, INSERM, IRD, IP, CPU), elles peuvent proposer des candidatures à l'AIRD qui met en œuvre chaque année deux programmes spécifiques d'appui au renforcement et à la consolidation des potentiels de recherche dans les pays du Sud :



MISTRALS



- Le programme BSTD (Bourse de thèse) s'adresse à des étudiants originaires d'un pays du Sud, titulaires d'un master (ou ayant obtenu une équivalence), qui s'engagent dans la préparation d'un doctorat dans le cadre d'un partenariat existant entre une unité de recherche à cotutelle IRD et des partenaires du Sud. <http://www.ird.fr/les-partenariats/renforcement-des-capacites/des-programmes-specifiques/bourses-de-these>
- Le programme BEST (« Bourses d'échanges scientifiques et technologiques AIRD ») s'adresse à des chercheurs, ingénieurs et techniciens rattachés à une institution de recherche ou d'enseignement supérieur du Sud. Il a pour objectif de favoriser leur mobilité temporaire en dehors de leur pays de résidence, vers (i) une implantation d'une unité de recherche à cotutelle AIRD ; (ii) une structure de recherche du Sud ou du Nord associée à l'AIRD ; (iii) ou une institution participant à un projet validé dans le cadre de l'appel à propositions CPU-IRD. Les objectifs visés sont : l'acquisition de connaissances nouvelles, la maîtrise de nouvelles techniques ou méthodologies, une mise à niveau liée à une reconversion professionnelle ou, encore, l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur. www.ird.fr/les-partenariats/renforcement-des-capacites/des-programmes-specifiques/bourses-d-echanges-scientifiques-et-technologiques-best

Une seule adresse pour transmettre votre dossier de candidature : socmed@cnrs-dir.fr

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site du programme MISTRALS.

Contacts Appel à projets SOCMED :

Pour l'INSHS du CNRS : William Berthomière – socmed@cnrs-dir.fr

Pour le Département Sociétés de l'IRD : Bruno Romagny – dso@ird.fr